

Les études préalables au contrat (suite)

de définir avec les acteurs locaux les mesures de gestion qui seront applicables à chacun de ces **espaces de mobilité résiduels**, et de définir des stratégies d'entretien sur les tronçons ayant un fonctionnement homogène.

Elle peut être considérée comme la pierre angulaire du volet B. Ses résultats conditionneront effectivement toutes les opérations d'entretien et de gestion physique et écologique des milieux. Quels sont les secteurs sur lesquels des projets de renaturation de cours d'eau pourront être envisagés, quels sont ceux où au contraire une stabilisation du lit est préférable pour assurer la sécurité des enjeux situés en aval immédiat, quels sont les zones humides et les champs d'expansion de crues dont la préservation ou la reconquête est indispensable à une meilleure gestion des crues ? Autant de questions auxquelles cette étude nous permettra de répondre.

Maitrise d'ouvrage :
Syndicat Mixte Saône et Doubs
Marché attribué à : SAFEGE
Coût TTC : 61 000 €



Nappe du confluent Breuchin-Lanterne

Concilier l'alimentation en eau potable des communes et la qualité des cours d'eau, **fixer des règles de gestion partagées** par l'ensemble des préleveurs exploitant la nappe sont les résultats que permettra d'atteindre l'étude de vulnérabilité et de capacité de la nappe du Breuchin. C'est en fait un véritable protocole de gestion globale et concertée garantissant la pérennité des prélèvements et de la qualité des rivières auquel devra aboutir l'étude.

L'étude comporte 2 phases essentielles. Une première fera le point sur la **vulnérabilité** de la nappe, sur les **prélèvements effectués**, sur la qualité des eaux souterraines et sur les **relations existant entre la nappe et les eaux superficielles** notamment en période d'étiage.

Sur la base d'une charte d'objectif établie au regard du diagnostic effectué en phase 1 et validée par l'ensemble des préleveurs, une seconde phase consistera à fixer des modalités de gestion qui concerneront :

- les niveaux de prélèvements et la répartition entre les différents usages en situations hydrologiques favorable et défavorable,
- le suivi quantitatif et qualitatif de la nappe,
- l'alerte suite à une éventuelle pollution accidentelle,
- l'information des acteurs et des usagers, la collecte et la diffusion des données de suivi, le déclenchement des différents dispositifs.

Ces modalités de gestion seront traduites en fiches d'actions précisant les modifications de pratiques à mettre en œuvre et les aménagements techniques nécessaires.

Maitrise d'ouvrage : Syndicat Mixte des Eaux du Breuchin avec participation des communes de Luxeuil, Saint-Sauveur, Froideconche, du SIA de Breuches et de la BA 116
Marché attribué à : SAFEGE
Coût TTC : 54 000 €



Potentiel piscicole du bassin

Le bassin versant de la Lanterne abrite plusieurs **espèces piscicoles patrimoniales** dont les populations sont en régression voire en disparition. C'est le cas de l'Apron, espèce endémique que l'on ne rencontre que sur le bassin Rhône-Saône. Une qualification des pressions exercées sur la faune piscicole est nécessaire pour comprendre les désordres écologiques actuellement observés.

La première phase de l'étude consistera en une caractérisation physique complémentaire au SDVP (structure thermique des affluents notamment), la deuxième en un **diagnostic habitat** permettant d'aboutir à un programme de réhabilitation.

Maitrise d'ouvrage : Fédération de pêche 70
Etude réalisée en collaboration avec le CSP
Coût prévisionnel TTC : 55 600 €



Les études réalisées en interne

Les études nécessitant un déploiement de moyens techniques moins importants seront réalisées par le Syndicat Mixte Saône et Doubs. C'est le cas de la synthèse des données concernant l'**assainissement domestique** qui sera réalisée avec l'aide du SATESE de la Haute-Saône et des Vosges et sur les bases d'une enquête communale dont l'analyse est en cours. Ce sera aussi le cas de l'établissement du **programme de communication**.

La plus importante d'entre elles sera l'**évaluation de l'usage et de l'état des étangs connectés aux sites à écrevisse pieds blancs**, afin de proposer, le cas échéant, des conseils et des travaux améliorant la gestion hydraulique et la gestion des vidanges des plans d'eau situés en tête de bassin.

Contrat de Rivière de la Lanterne

BULLETIN D'INFORMATIONS

Second numéro - octobre 2006

La candidature pour la mise en oeuvre d'un contrat de rivière sur le bassin de la Lanterne est acceptée

Le 7 avril dernier, le dossier sommaire de candidature de contrat de rivière était soumis à l'Agrément du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée & Corse.

À l'issue d'une présentation effectuée par le Syndicat Mixte Saône et Doubs concernant les éléments essentiels du diagnostic du bassin versant, les enjeux et les perspectives du futur contrat, le Comité d'Agrément a prononcé un avis favorable à la poursuite du projet en formulant un certain nombre de recommandations.

La constitution du dossier sommaire s'est faite dans un esprit de concertation et de consultation des acteurs locaux qu'il sera nécessaire de poursuivre pour l'élaboration du programme d'actions. Il y va de la pertinence du futur contrat de rivière du bassin versant de la Lanterne et de l'adhésion de l'ensemble des élus haut-saônois et vosgiens à ce projet.

Le lancement rapide des études complémentaires est tout aussi stratégique et impératif à la construction d'un programme d'actions global et cohérent. Une année d'études est ainsi nécessaire pour approfondir le niveau de connaissance du bassin versant et aider les différents acteurs et partenaires à définir des opérations judicieuses.

Ces études, cofinancées par l'Agence de l'Eau, la Région de Franche-Comté, les Départements et les structures locales, quelque soit la thématique concernée, aboutiront à un programme d'actions global et cohérent.

La réflexion se poursuivra sous la responsabilité du comité de rivière regroupant tous les partenaires. Sa composition vient d'être définie par arrêté de Monsieur le Préfet de Haute-Saône.

Il appartient ainsi à chacun de collaborer à la conception de cet important projet qui porte sur 110 communes haute-saônoises et vosgiennes.

Le Président du
Syndicat Mixte Saône et Doubs,

Christophe SIRUGUE

Le Président du Conseil Général,

Yves KRATINGER,
Sénateur de la Haute-Saône

SOMMAIRE

Edito

Travaux en rivière : pas à pas vers le Contrat

Les études préalables à l'élaboration du programme d'actions

Pour tous renseignements concernant le contrat :

Coordination du Contrat de Rivière Lanterne -
Olivier CATRIN - Syndicat Mixte Saône & Doubs -
Délégation de Vesoul - Conseil Général de la Haute-Saône / DADD
23, rue de la Préfecture - 70006 VESOUL -
Tél : 03 84 96 70 70 (poste 23 47) - Fax : 03 84 96 71 79

Le Bulletin en aval de Beulotte



Confluence Saône-Lanterne

Projet coordonné par :



L'esprit du contrat de rivière s'installe progressivement dans la conception et la réalisation des interventions en rivière.

Concertation dans l'élaboration des travaux

Sur le plan de la concertation, les projets de travaux et d'entretien portés par les maîtres d'ouvrages locaux (syndicats d'aménagement et communautés de communes) ont fait l'objet de **visites de terrain** associant le CSP, la DDAF au titre de la Polivce de l'Eau et de l'Ingénierie publique, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général, le Syndicat Mixte Saône et Doubs et la Fédération de pêche.

Par ailleurs, dans le traitement des demandes de subvention pour travaux qui lui ont été adressées en 2006, les cofinanceurs demandent systématiquement l'**avis technique du Syndicat Mixte Saône et Doubs** pour s'assurer que les projets correspondent bien aux orientations du futur Contrat de rivière.

Emploi de techniques d'intervention plus "douces"

Sur le terrain, les maîtres d'ouvrage s'orientent progressivement vers l'emploi de méthodes d'intervention plus douces sur les milieux, et surtout sur des méthodes qui sont en adéquation avec les enjeux locaux.

Les **techniques végétales** de stabilisation de berges comme le **fascinage** trouvent maintenant leur place, particulièrement quand l'utilisation de blocs d'enrochement ne se justifie pas. Les techniques végétales si elles sont plus difficiles à mettre en œuvre permettent la **réimplantation d'essences locales** (comme le saule, le frêne, l'aulne) qui jouent pleinement leur rôle de stabilisateurs et assurent une meilleure **intégration paysagère** des travaux.

Il en est de même pour le traitement des **dépôts alluvionnaires** qui ne font plus systématiquement l'objet d'un enlèvement total. L'entretien lié à ces dépôts consiste désormais à une **dévégétalisation manuelle** et au creusement de **chenaux préférentiels d'écoulement** afin de faciliter leur mobilisation et leur export en aval lors des crues de faible amplitude.

Le besoin d'une vision globale

Certes, si les interventions "douces" sur les rivières sont aujourd'hui préférables, il n'est pas exclu que, sur des secteurs à enjeux spécifiques, des travaux plus lourds soient envisagés. Mais une étude précise doit préalablement définir ces secteurs (notamment les secteurs urbanisés, les ouvrages stratégiques), et définir les moyens d'intervention à mettre en œuvre en prenant en compte de l'intérêt général.

C'est l'objectif que se fixe l'**étude globale de dynamique alluviale** à laquelle les structures compétentes en matière de travaux en rivière seront associées.

Réunion de terrain sur le Breuchin



Arrêt à Breuchelles-Faucogney



Ancienne prise d'eau sur le Morbier

Le Président du **Syndicat d'aménagement du Breuchin**, Joël Bricé a sollicité l'avis de l'ensemble des partenaires techniques et financiers sur un programme de travaux concernant les communes de Saint-Sauveur, Froideconche, Faucogney et la Voivre. Cette visite de terrain aura été l'occasion de débattre du concept de **dynamique alluviale**.

Semouse et Augronne



Atterrissement remanié sur l'Augronne



Stabilisation de berge dans Saint-Loup

Dans son programme de travaux annuel, la **Communauté de communes du Val de Semouse** a mené deux chantiers sur les communes d'Aillévillers et de Saint-Loup. A gauche sur l'Augronne, la technique utilisée a consisté à former un **chenal préférentiel d'écoulement** dans un atterrissement végétalisé. A droite, sur la Semouse, les travaux ont mêlé utilisation de blocs et **génie végétal**.

Travaux sur la Lanterne



Réhabilitation de berge par fascinage



Végétalisation sur toile coco

Le **Syndicat d'aménagement de la Lanterne** a procédé à l'entretien d'une berge érodée sur la commune de Conflans, au niveau du chemin des Viaux. L'ancien aménagement constitué uniquement de blocs d'enrochement a été renforcé par un **fascinage** (à gauche, vue d'ensemble ; à droite : reprise d'une pousse de saule dans la toile coco).

Améliorer le niveau de connaissance du fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques du bassin, **réactualiser des données** anciennes et obtenir des **outils d'aide à la décision** pour la construction du programme d'actions, tels sont les objectifs des études préalables qui se dérouleront au cours de la période 2006-2007.

Différentes études sont actuellement engagées sur le bassin versant largement financées par l'Agence de l'Eau (près de 60%), la Région Franche-Comté, le Conseil Général et les maîtres d'ouvrage locaux



Qualité des eaux superficielles

Afin de se doter d'un véritable **état zéro de la qualité des cours d'eau** sur l'ensemble du bassin, 39 stations de mesures ont été définies et seront prospectées pour en évaluer la qualité biologique et physico-chimique. Trois stations supplémentaires permettront de faire le point sur l'état de la pollution par des éléments toxiques (métaux lourds, pesticides, micropolluants).

Cet état zéro pourra être réactualisé à mi parcours et en fin de contrat pour juger de l'efficacité des actions engagées, mais les données acquises lors de cette étude serviront également à identifier les sources de pollution potentielles.

Maîtrise d'ouvrage :
Syndicat Mixte Saône et Doubs
Marché attribué à : Sciences Environnement
Coût TTC : 59 000 €



Elevages et pratiques culturales

Deux études concernant le volet agricole seront réalisées. La première concerne les élevages. Elle consistera à effectuer un recensement des exploitations présentes sur le bassin (travail statistique et cartographique) et à évaluer l'impact de leur rejet sur les eaux souterraines et superficielles. L'objectif sera de définir des secteurs pertinents pour lancer des opérations éventuelles de **prises aux normes des bâtiments d'élevages**.

La seconde consistera à juger de l'évolution des pratiques culturales sur les bords du Breuchin et de la Lanterne en effectuant un travail de comparaison de photographies aériennes. Cette étude aboutira à l'identification de parcelles sur

lesquelles des mesures **agri-environnementales** pourront être mises en place pour limiter l'érosion des sols et le transfert de produits phytosanitaires.

Réalisation prévue par :
La **Chambre d'Agriculture 70**
Coût prévisionnel TTC : 57 000 €
Lancement prévu en novembre 2006



Gestion environnementale des industries

Les données disponibles concernant la qualité des eaux ont montré la nécessité d'effectuer un travail en partenariat avec les industriels pour diagnostiquer leurs activités et leur proposer des modifications éventuelles de leur système de production. Un bilan centré sur les entreprises des filières bois, métallurgie et agroalimentaire est actuellement en cours pour évaluer la qualité de leur gestion environnementale. L'étude aboutira à classer les entreprises en fonction du volume des opérations à réaliser (allant des travaux mineurs aux diagnostics approfondis).

Réalisation en cours par :
La **Chambre de Commerce et de l'Industrie 70**
Coût prévisionnel TTC : 32 000 €



Fonctionnement des cours d'eau

Afin d'apporter des réponses concrètes en matière de gestion des problèmes d'**érosion** et d'**atterrissement**, de gestion des crues, de définir des secteurs pertinents pour la **réhabilitation** des cours d'eau et des milieux annexes, une étude globale de dynamique alluviale est actuellement menée sur le bassin.

Cette étude se déroule en trois phases. La première consiste en un diagnostic géomorphologique dont le but est de déterminer des secteurs homogènes, d'**identifier les causes des dysfonctionnements** récurrents et de définir un fuseau de mobilité maximal des cours d'eau du bassin. La seconde phase prendra la forme d'une synthèse des contraintes et des **enjeux socio-économiques** présents dans le lit majeur des cours d'eau. Une mise en parallèle de la cartographie du fuseau de mobilité maximal et de la cartographie des contraintes permettra de définir un espace résiduel potentiellement mobilisable. La troisième et dernière phase de l'étude permettra

